ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Alerte dans les Ehpad publics

Question écrite n° 17301

Texte de la question

Mme Martine Etienne alerte Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur la situation financière des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes publics. La Fédération hospitalière de France alerte sur la situation des Ehpad publics. Aujourd'hui près de 85 % des Ehpad publics dont déficitaires. Déficit qui s'est d'ailleurs aggravé. Les 100 millions d'euros promis par le Gouvernement en 2023 n'auront pas été suffisants. Aujourd'hui, les Ehpad peinent à investir et à recruter et ce sont les soignants et les patients qui en sont les victimes. Le Gouvernement s'était pourtant engagé à créer 50 000 postes supplémentaires d'ici 2030, mais le compte n'y est pas. Aujourd'hui, il est urgent de rompre avec la dégradation des dotations allouées aux Ehpad ces dernières années en donnant des moyens humains, matériels et financiers à ces structures afin d'offrir une prise en charge graduée, adaptée, bienveillante et qui respecte la dignité de chaque personne. Pourtant, au moment des débats sur la loi mal nommée du « bien vieillir », Aurore Bergé, à l'époque ministre des solidarités et des familles, avait promis de travailler à une loi pluriannuelle sur le grand âge d'ici 2024. Voici venu avril 2024 et la représentation nationale n'a toujours pas de calendrier concernant cette loi. Le Gouvernement semble même y avoir renoncé, alors qu'il s'y était fermement engagé. Serait-ce encore une promesse non tenue ? Quand les moyens financiers pour les Ehpad seront-ils suffisants ? Quand le Gouvernement présentera-t-il sa loi sur le grand âge ? Elle souhaite connaître les perspectives à ce sujet.

Données clés

Auteur : Mme Martine Etienne
Circonscription : Meurthe-et-Moselle (3e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 17301
Rubrique : Dépendance
Ministère interrogé : Travail, santé et solidarités
Ministère attributaire : Personnes âgées et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 23 avril 2024, page 3160
Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)